

### 2025\_15\_AC\_CEV\_ALLSH\_Licence\_LLCER\_ESPAGNOL

## Arrêté de composition Commission d'Examen de Vœux *Parcoursup*

### Le Président d'Aix-Marseille Université,

 $\mathbf{Vu}$  le Code de l'éducation, et notamment ses articles L. 612-3, D. 612-1 à D. 612-1-9-1 et D. 612-1-10 à D.612-1-13 ;

#### **ARRETE**

### Article 1

Dès l'année universitaire 2024-2025, la Commission d'examen des vœux *Parcoursup* de la composante Arts, lettres, Langues, Sciences humaines pour les formations **Langues littératures, cultures étrangères et régionales (LLCER) : Espagnol** est composée comme suit :

# Président :

 Saramaya Pelletey, Directrice du département d'études hispaniques et latinoaméricaines

### <u>Membres</u>:

- Sophie Saffi : Responsable de la mention de la licence LLCER
- Estrella Massip Graupera: Responsable du parcours espagnol
- Julie Marchio : Membre de la commission pédagogique LLCER Espagnol
- Elisabel Larriba: Membre de la commission pédagogique LLCER Espagnol

### Article 2

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa publication. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du Président.

## Article 3

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est publié sur le site internet de la composante.

## Article 4

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille

Président d'Aix-Marseille Université